



Réunion d'information

Diagnostic du SAGE des Deux Morin

Octobre 2011

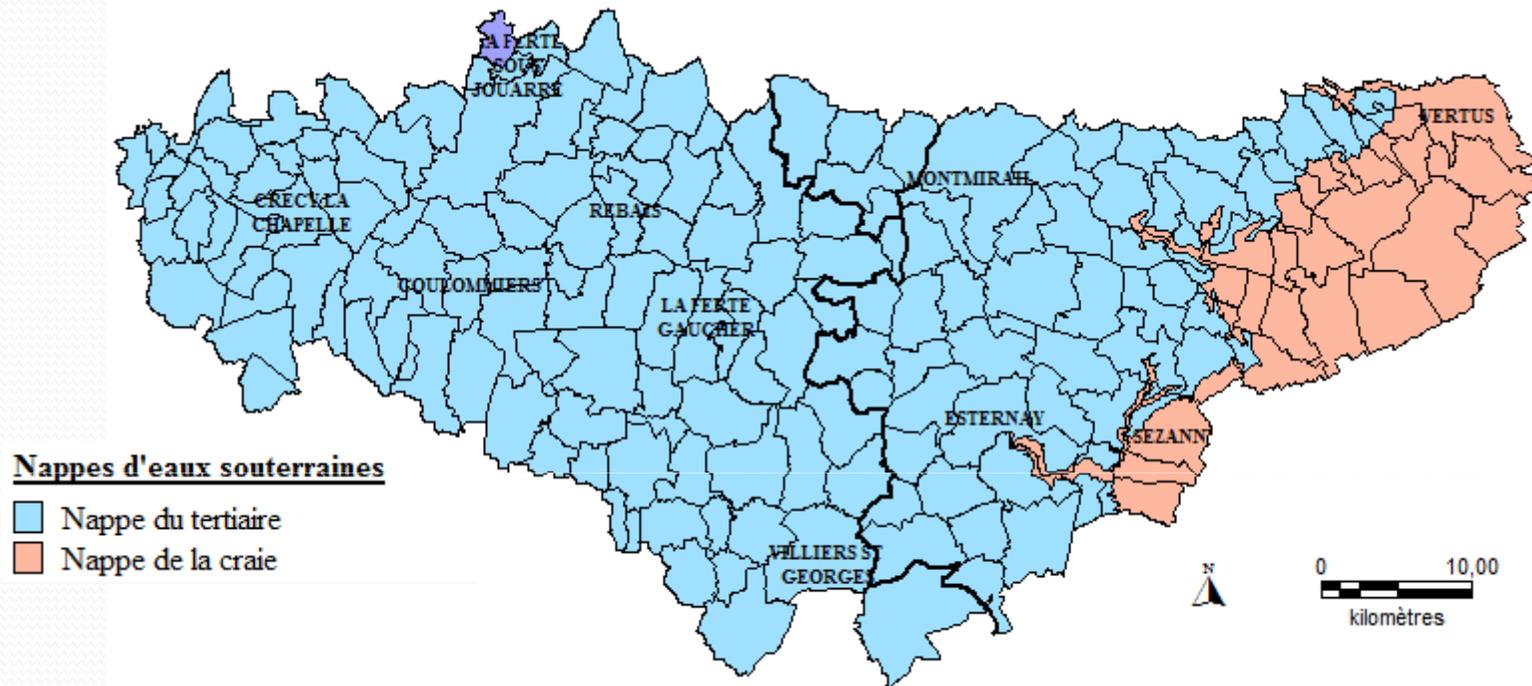


Le territoire



- 175 communes
- Surface : 1800 km²
- Population : 170 000 habitants
- Occupation des sols :
 - surface agricole : 78%
 - foret et surface en eau : 18%
 - surface urbanisée : 4%

Les nappes d'eaux souterraines



- 12,5 millions de m³ d'eau souterraine en moyenne prélevés par an.
- 85% des prélèvements destinés à l'alimentation en eau potable
- Territoire autonome vis-à-vis de l'AEP. Peu de transfert d'eau.

Les eaux souterraines alimentent la quasi totalité de la population en eau potable —> efforts importants à mener afin de protéger cette ressource —> moyens directement bénéfiques pour le territoire.

Quantité

- Dépassements réguliers des seuils de crise → limitation des usages de l'eau
- Due principalement à un déficit pluviométrique.
→ peut avoir de lourds impacts sur l'AEP et sur les débits des rivières

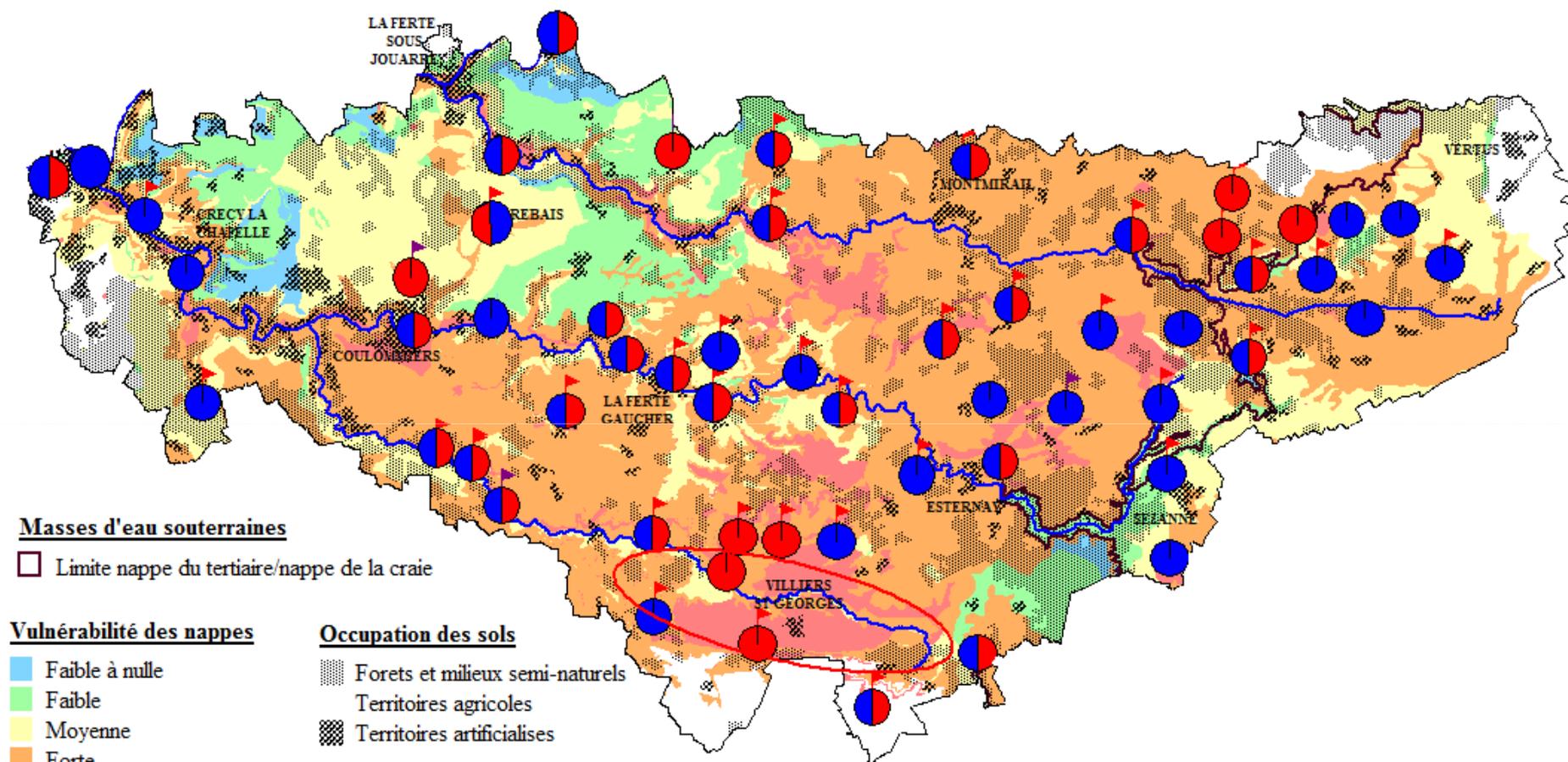
La gestion des étiages apparaît comme nécessaire

Qualité

- Pollution généralisée par les nitrates et surtout les phytosanitaires.
- Situation plus critique pour les nappes du tertiaire
- Pollution d'origine agricole essentiellement
- Efforts de l'activité agricole visibles sur le long terme
- Risques de non-conformité avérés de l'eau potable (65% des communes)

**La qualité de l'eau dégradée par les phytosanitaires et les nitrates.
L'amélioration de la qualité de l'eau potable passe par la mise en place
d'actions dans les aires d'alimentation de captage.**

Diagnostic qualitatif eaux souterraines



Masses d'eau souterraines

□ Limite nappe du tertiaire/nappe de la craie

Vulnérabilité des nappes

- Faible à nulle
- Faible
- Moyenne
- Forte
- Très forte

Occupation des sols

- Forêts et milieux semi-naturels
- Territoires agricoles
- Territoires artificialisés
- Zones d'infiltration directe

Qualité de l'eau

Nitrates (○) Phytosanitaires (○)

- Bon état
- Mauvais état

Captages prioritaires

- ▲ Grenelle
- ▲ SDAGE_cas4



0 10 km

Données : 2007
Sources : Corinne Land Cover
DRIE
SDAGE SN
AESN
ADES

L'alimentation en eau potable

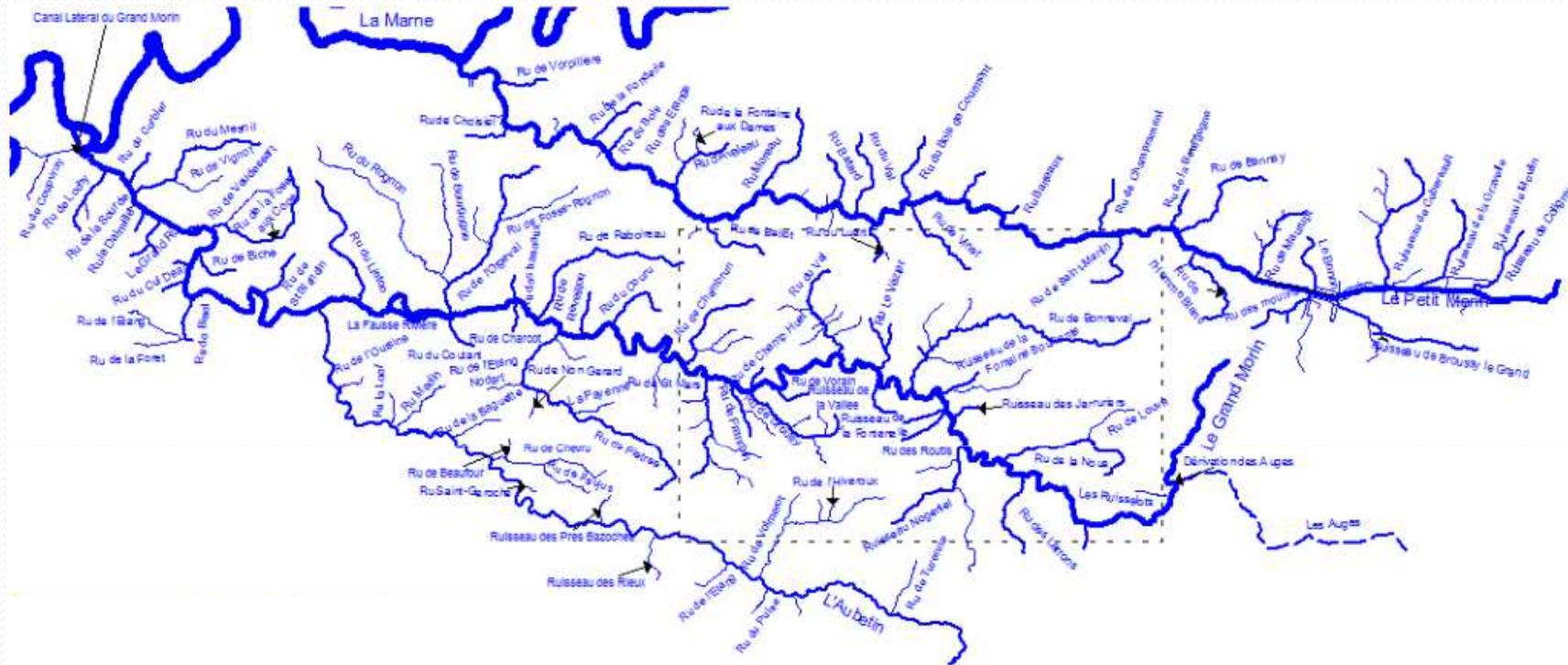
- Seuls 34% des champs captants disposent d'une DUP (protection contre les pollutions accidentelles aux abords immédiats des captages).
- La quasi-totalité des captages ne dispose pas d'interconnexion avec d'autres forages. Pas de plan de secours véritablement formalisé
- La quasi totalité des communes du territoire ont un rendement du réseau d'alimentation en eau potable inférieure à 85%.

Il paraît donc indispensable de

- lancer et relancer ces procédures afin que les périmètres de protection soient mis en place.
- de sécuriser l'approvisionnement en eau potable
- réfléchir à la rationalisation de la ressource.



Les cours d'eau



3 cours d'eau principaux

- Le Petit Morin
- Le Grand Morin
- L'Aubetin
- 60^{aine} d'affluents
- 500 km de cours d'eau

L'eau

- Pollution généralisée par l'azote, le phosphore et les phytosanitaires → tendance à l'eutrophisation
- Qualité de l'eau moyenne sauf pour le Grand Morin aval et l'Aubetin où la qualité est mauvaise.

Origine de la pollution

Pollutions diffuses

- L'activité agricole
- L'utilisation excessive d'herbicides et fongicides
- Les ANC défaillants
- Les eaux pluviales urbaines.

Pollutions ponctuelles

- Les bâtiments d'élevage
- L'activité industrielle et artisanale
- L'assainissement collectif



Qualité de l'eau moyenne qui se dégrade de l'amont vers l'aval.

Les principales sources de pollutions sur le territoire sont les pollutions diffuses agricoles et les pollutions ponctuelles liées à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales.

Etiage très marqué – peu de prélèvements recensés.



Les milieux aquatiques

- Habitats aquatiques dégradés
 - colmatage du lit de la rivière, envasement en aval
 - homogénéité du cours d'eau (substrats, écoulements, profondeurs)
 - peu de végétation aquatique
 - une continuité écologique morcelée.
 - berges dégradées

- Causes :

- Les vannages . Phénomène généralisé
- Les aménagements passés (recalibrage, drainage, curage...) . Les marais de St Gond et l'Aubetin amont sont les plus touchés.
- Érosion des berges sous le niveau d'eau, absence de végétation, ragondins
- Végétation rivulaire peu développée au niveau de l'Aubetin amont et des marais de St Gond

La restauration des habitats aquatiques est nécessaire.

Les zones humides

- Rôles :
 - Biodiversité importante
 - Stockage puis restitution de l'eau
 - Epuration de l'eau
- L'essentiel des zones humides du territoire est situé dans le lit majeur
→ inventaire non exhaustif
- Les pressions :
 - drainage agricole
 - abandon des pratiques extensives d'entretien
 - pressions foncières
- Les marais de St Gond
 - Zone humide la plus vaste et la plus importante du territoire du SAGE
 - Régression de leur surface en 50 ans
 - Leur conservation passe par la remise en place d'un pâturage très extensif et une gestion cohérente des niveaux d'eau

Une zone humide est un terrain habituellement inondé ou gorgé d'eau de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année



Les zones humides du territoire sont à préserver et leur délimitation est la première étape de leur protection.

Les milieux naturels

- Faune et une flore remarquables sur le bassin du Petit Morin (oiseaux, végétaux et habitats protégés, reptiles, amphibiens)
- Faune et la flore moins diversifiées sur le bassin du Grand Morin. La présence d'espèce protégées ou repères justifie la protection et la reconstitution d'une mosaïque d'habitats aquatiques
- Zonage de territoire d'intérêt écologique (ZNIEFF, Natura 2000...).



Le territoire présente des milieux et espèces remarquables qu'il est nécessaire de préserver.



Les activités de loisirs

- Pêche 12 AAPPMA 1900 pêcheurs
- Canoë kayak 5 clubs 160 licenciés 2 loueurs
- Baignade en rivière à la base de loisir de Montmirail
- Conflits d'usage - pêcheurs/kayakistes/riverains
- utilisation des bandes enherbées

Un équilibre est à rechercher entre les différentes activités de loisirs liées à l'eau.

Les inondations

- Crues caractérisées par une **montée rapide des eaux** et une submersion de courte durée
—> crues torrentielles.
- Affluents au régime hydraulique contrasté —> Apport d'eau non négligeable dans la formation de crues.
- Phénomène de ruissellement important



**Des inondations très réactives aux épisodes pluvieux
La limitation du risque d'inondation passe par la mise en place d'une
stratégie de gestion des volumes ruisselés et des débits.**

- **Partie amont** du territoire **peu impactée** par les inondations
Partie aval du territoire, plus urbanisée, **plus vulnérable aux crues**

- Zones les plus vulnérables face au risque inondation :



- Débordement de rivières : 13 agglomérations se situant dans le lit majeur, zone de confluence Morin /Marne
- Ruissellement : le vignoble, les communes riveraines du Grand Morin en aval de Chauffry et la zone de confluence Marne/Petit Morin
- Remontées de nappe : le fond des vallées, le plateau entre Esternay et Montmirail et les marais de St Gond

Risques d'inondation disparates entre l'amont et l'aval entraînant des divergences d'intérêt ou d'approche entre les différents territoires.



Les conséquences dommageables des crues se sont accrues au fil du temps du fait :

- **Urbanisation** accrue à proximité des rivières.
- **Disparition des zones tampons naturelles** (mares, haies, prairies...)
—> Augmentation du ruissellement
- **Création de remblais, merlons**
—> Déconnection des zones naturelles d'expansion de crues.
- **Artificialisation ancienne du lit**
—> Augmentation des débit des crues
- **Disparition des zones humides**
—> Diminution du pouvoir de stockage du bassin.

L'enjeu « inondation » étroitement lié au mode d'occupation des sols, à l'aménagement du territoire et à l'enjeu « zones humides »

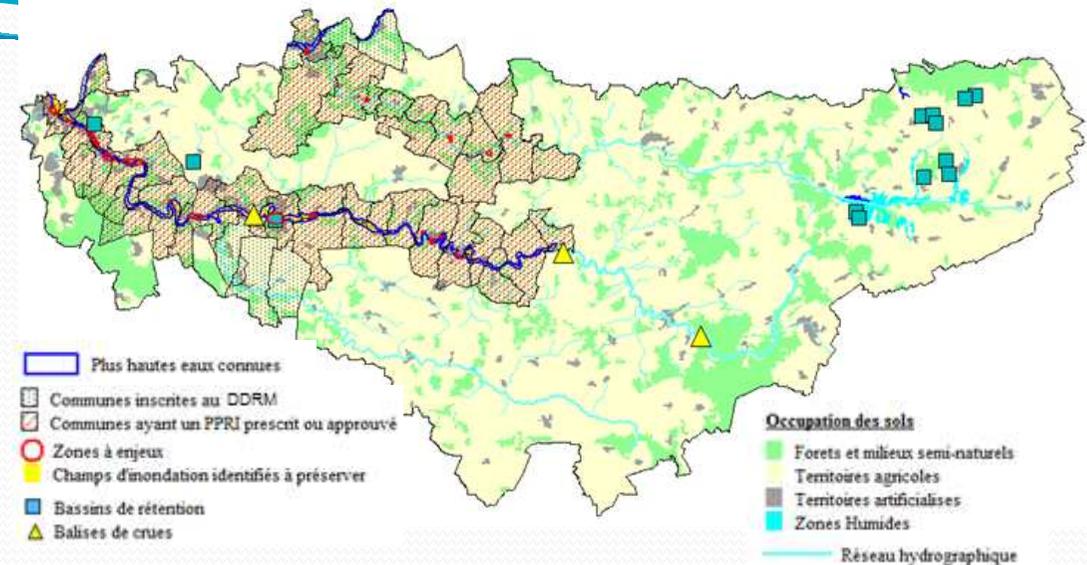
D'une manière générale, la gestion des inondations doit être réfléchi à l'échelle du bassin versant

La problématique du ruissellement est peu prise en compte (sauf vignoble)

Diagnostic : Prévention des risques liés à l'eau

La gestion du risque inondation:

- Ouverture des vannages
- Aménagements (bassins de rétention, épis du pont canal)
- PPRI
- Balises d'alerte/stations vigicrue/alerte à la population



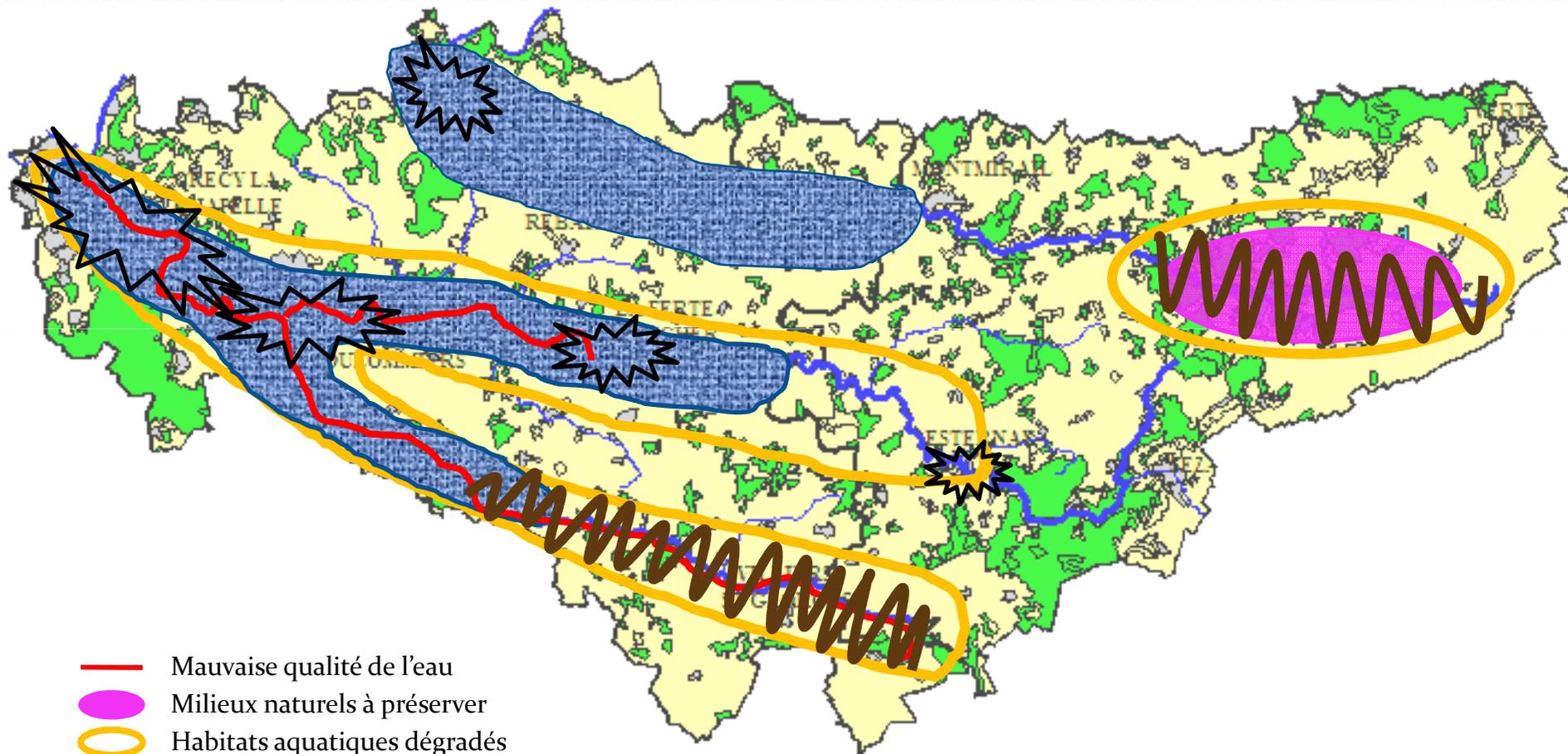
Si les crues de type décennales peuvent être « maîtrisées », les crues exceptionnelles sont difficilement gérables.

Il faut **cultiver le risque** afin **d'anticiper** et **diminuer l'impact** des inondations.

La **sensibilisation des habitants** aux risques potentiels est loin d'être suffisante.

La culture du risque est donc à développer sur l'ensemble du territoire

Carte de synthèse



- Mauvaise qualité de l'eau
- Milieux naturels à préserver
- Habitats aquatiques dégradés
- Continuité écologique morcelée
- 〰 Problématique sécheresse
- ★ Problématique inondation

0 10,00
kilomètres



Les besoins de connaissances identifiés

- **Les zones humides**
- **Les ouvrages hydrauliques** (Recensement, impact sur les crues et sur le milieu naturel)
- **Les zones de ruissellement/érosion**
- **Les affluents générateurs de crue**
- **Les zones d'expansion de crue dans les zones non couvertes par un PPRI**
- **Les cours d'eau et des milieux aquatiques en général** (qualité des affluents, les débits...)
- **Les nappes d'eau souterraines du territoire du SAGE** (Zone d'infiltration particulière, Suivi piézométrique, Recharge efficace) **et la relation nappe/rivière**
- **L'impact de l'ANC sur les cours d'eau du territoire et l'impact des stations d'épuration en présence sur le milieu.**
- **Améliorer la connaissance des rejets** (Exutoires agricoles, effluents d'élevages, eaux pluviales, rejets industriels...) **et les usages de l'eau** (Volumes prélevés par les riverains et les irrigants, Impact des prélèvements sur le niveau des nappes et sur les milieux aquatiques)

La satisfaction des usages

		Usages								
		Eau potable	Irrigation	Industrie	Milieux aquatiques	Pêche	Activités nautiques	Baignade	Hydro-électricité	Riverains
Situation actuelle	Qualité	Moyen Mauvais pesticide	Bon	Bon	Moyen Mauvais	Moyen	Bon	Bon Moyen	Bon	Bon
	Quantité	Bon Moyen	Bon	Bon	Bon Moyen	Bon Moyen	Bon Moyen	Bon	Bon	Bon

Situation de crise	Pollution	Moyen Mauvais Arrêt de distribution de l'eau	Moyen Mauvais En fonction du type de pollution	Bon Mauvais En fonction de l'activité	Mauvais Dégradation, peuplements piscicoles	Mauvais Dégradation, peuplements piscicoles	Moyen Mauvais Problèmes sanitaires	Mauvais Interdiction de l'activité en cas de non respect des normes	Bon	Moyen
	Sécheresse	Bon Moyen Usage prioritaire	Moyen Mauvais Usage non prioritaire	Moyen Mauvais Usage non prioritaire	Moyen Mauvais Dégradation des écosystèmes	Moyen Mauvais Dégradation des écosystèmes	Mauvais Quantité d'eau insuffisante	Moyen Mauvais Quantité d'eau insuffisante	Moyen Mauvais Quantité d'eau insuffisante	Moyen
	Inondation	/	Moyen Mauvais	Bon Mauvais En fonction de l'activité et la localisation	Bon Moyen	Mauvais Pratique dangereuse	Mauvais Pratique dangereuse	Mauvais Pratique dangereuse	Bon Moyen	Mauvais

Aptitude des milieux à supporter les usages

- Les prélèvements

Les **eaux superficielles ne sont pas aptes à supporter l'ensemble des prélèvements** en période d'étiage

Report sur les nappes d'eaux souterraines du fait de l'interconnexion entre les rivières et les nappes.

- Les rejets

L'aptitude du milieu naturel à supporter les rejets est limitée

faible pouvoir épurateur naturel du cours d'eau, début eutrophisation

- Les loisirs

- Sans les alevinages **l'aptitude du milieu naturel à supporter l'activité pêche est limitée**. Faible développement naturel des peuplements piscicoles (non-fonctionnalité des frayères, dégradation de l'habitat aquatique)

- Pour les activités nautiques le milieu naturel est tout à fait apte à assurer ces activités. Mais attention au développement de l'activité.

Les enjeux

- Enjeu 1 : Améliorer la qualité de l'eau
- Enjeu 2 : Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau
- Enjeu 3 : Restaurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau et milieux associés
- Enjeu 4 : Délimiter et préserver les zones humides dont les marais de St gond
- Enjeu 5 : Prévenir et gérer les risques naturels liés à l'eau
- Enjeu 6 : Préserver et valoriser les activités touristiques et de loisirs liées à l'eau



Enjeu 1 : Améliorer la qualité de l'eau

Objectifs	Priorité
Limiter les pollutions diffuses	1
Réduire l'impact des systèmes d'épuration	1
Garantir la qualité de l'eau potable	1
Limiter les pollutions ponctuelles	2

Enjeu 2 : Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau

Objectifs	Priorité
Sécuriser l'alimentation en eau potable	1
Garantir un débit minimum à l'étiage compatible avec la vie aquatique	1
Garantir un niveau d'eau compatible entre la protection des marais de St Gond et les usages agricoles	1
Améliorer la connaissance du fonctionnement des nappes phréatiques	2

Enjeu 3 : Restaurer la fonctionnalité écologique des cours d'eau et milieux associés

Objectifs	Priorité
Rétablir l'hydromorphologie des rivières (continuité longitudinale et latérale)	1
Restaurer les milieux aquatiques (végétation, berges, habitats lit mineur)	1
Améliorer la gouvernance	1
Reconquérir la potentialité piscicole	2
Améliorer la connaissance et le suivi des peuplements aquatiques	3
Développer les activités de sensibilisation à l'environnement	3

Enjeu 4 : Délimiter et préserver les zones humides dont les marais de St Gond

Objectifs	Priorité
Identifier les zones humides du territoire	1
Protéger et restaurer les zones humides remarquables	2
Améliorer les connaissances relatives aux zones humides	3

Enjeu 5 : Prévenir et gérer les risques naturels liés à l'eau

Objectifs	Priorité
Limiter le ruissellement et les apports d'eau à la rivière	1
Préserver et développer les zones d'expansion de crues	1
Développer une logique de bassin versant	1
Améliorer la connaissance des crues	1
Gérer les inondations	1
Développer la conscience du risque	2
Anticiper les phénomènes de crues	2
Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens	2

Enjeu 6 : Préserver et valoriser les activités touristiques et de loisirs liées à l'eau

Objectifs	Priorité
Améliorer la communication entre les différents pratiquants de loisirs	1
Valoriser l'activité canoë-kayak	2
Valoriser l'activité pêche	2
Développer l'appropriation de la rivière par la population	2
Développer l'activité baignade	3
Limiter l'impact des activités de loisirs sur le milieu naturel	3

Conclusion

Au niveau des masses d'eau souterraines

- Dégradation par les phytosanitaires et les nitrates → impact la qualité de l'eau potable
- Années sèches à l'origine d'une situation d'étiage critique → des restrictions d'usage.
- Protection des captages limitée, distribution peu sécurisée, gestion durable fait défaut

Au niveau des masses d'eau superficielles

- Qualité de l'eau se dégrade de l'amont vers l'aval conséquence des rejets des activités agricoles et domestiques notamment
- Débits d'étiage des cours d'eau critiques
- Habitats aquatiques dégradés → nécessitent une restauration hydromorphologique
- Présence de milieux naturels remarquables, mais zones humides encore à identifier et préserver.

Inondations

- Aval du territoire plus vulnérable aux inondations
- Inondations très réactives aux épisodes pluvieux → phénomènes de ruissellement
- Enjeu « inondation » étroitement lié au mode d'occupation des sols et à l'enjeu « ZH».
- Gestion des inondations à l'échelle du bassin versant, gestion de crise et culture du risque à mettre en place



Suite aux atteintes portées aux milieux, les usages actuels sont moyennement satisfaits et une accentuation de ses dégradations conduit inévitablement à leur non satisfaction.

6 enjeux forts déclinés en une trentaine d'objectifs.

- l'amélioration de la qualité de l'eau
- l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau,
- la restauration des cours d'eau
- la délimitation et préservation des zones humides dont les marais de St Gond,
- la prévention et la gestion des risques naturels liés à l'eau
- la valorisation des activités touristiques et de loisirs liées à l'eau.

Suite de la démarche SAGE : la phase « *Tendances et Scénarii* »

A photograph of a forest stream. The water is calm and reflects the surrounding green trees and foliage. Sunlight filters through the canopy, creating a bright, hazy glow in the center of the stream. The overall atmosphere is peaceful and natural.

Merci de votre attention